

PARTICIPATION AU CONSEIL DE VIE SOCIALE

L'Unapei 34 est une association parentale : son bon fonctionnement repose en partie sur l'implication des familles pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap. Présent dans chaque établissement ou service, le Conseil de Vie Sociale (CVS) est un lieu d'échange et de rencontre qui se réunit 3 fois par an. Il permet d'entendre la voix des personnes accompagnées sur le fonctionnement de l'établissement ou du service dans lequel elles sont accueillies.

VOTRE RÔLE

- écouter les personnes dans le besoin ;
- les guider pas-à-pas ;
- leur donner les clés pour devenir plus autonomes dans leurs démarches.

Aucune compétence juridique n'est nécessaire, juste de la patience, de la pédagogie et l'envie d'aider.

DISPONIBILITÉS - MODALITÉS

- secteur géographique :
 - Montpellier ;
 - Bassin de Thau ;
 - Saint-Martin-de-Londres ;
 - Lunel.
- 3 CVS par an / établissement.

CENTRES D'INTÉRÊTS ET COMPÉTENCES

- une bonne connaissance de l'association ainsi que du projet associatif est requise
- être à l'aise avec la prise de parole en public
- bon relationnel avec tout public et capacité d'adaptation



CONTACT

Association Unapei 34

75 rue Clément François Prunelle

34790 Grabels

04 67 54 29 77

www.unapei34.org